

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection](#)[Registre CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à veuve Ane-Cronier, 21 août 1849](#)

Jean-Baptiste André Godin à veuve Ane-Cronier, 21 août 1849

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Ane-Cronier](#)

est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 août 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Ane-Cronier](#)

Lieu de destinationLe Nouvion-en-Thiérache (Aisne)

Description

RésuméGodin avertit madame veuve Ane-Cronier qu'il émet un mandat de 49 F à payer à présentation pour les marchandises livrées le 31 mars 1849.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)

["Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAne-Cronier

GenreNon pertinent

Pays d'origineInconnu

BiographieCommerce établi au Nouvion-en-Thiérache (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Godin correspond avec monsieur Ane-Cronier puis avec madame veuve Ane-Cronier.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (366)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1849 366

Monsieur
21

M^{me} M^{me} Anne-Crozier
j'ai l'honneur de vous donner avis
que pour me couvrir de ma femme du
31 mars dernier et du 31 juillet je suis
de répondre sur vous de la somme
de fr 109 a presentation quelconque
reservé bon accueil a mon mandat

Monsieur
21

agréé
Monsieur Erreux-Lesbet
Les pourpoches que j'ai mis sur vous
malgréant fait voir que vous considérez
comme un engagement d'honneur de me
faire connaître votre détermination concernant
ma créance sur M^r Lesbet le sénéchal
tenu a cet égard obligé a commencer
des poursuites que je regrette d'autant
plus qu'il ne me doit plus que fr 312

veuillez je vous prie m'écrire si votre intention
est de me laisser suivre cette affaire faute
de répondre les poursuites auront commencé
avant la fin de cette semaine

Monsieur
22

agréé M^r M^r et
Monsieur Jacques Robillart
une assez longue absence m'a empêché
de répondre a vos lettres et je suis avec
regret a mon arrivée que le fr de roulage
se soit autorisé a élever les prix de transport
des objets qui vous ont été expédiés dans lettres
de voiture je suis convaincu que vous ne serez
payé que fr 60 50 m. les cent. Veuillez
m'en informer en conséquence comme moi de mon
côté je vais le faire quand a la cuisinière
cassée je vous remplacerai le four en vous expédiant la ce bon
bien en faire malgré cela la retenue au notaire